



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Afin de pouvoir prendre l'arrêté municipal instaurant des restrictions de circulation automobile ou de stationnement nécessaires au bon déroulement de la manifestation, compléter et faire parvenir le présent formulaire, dûment rempli, au service des affaires culturelles et sportives de la commune d'Amélie-les-Bains-Palalda-Montalba, au moins quinze jours avant la date prévue de la manifestation.

INFORMATIONS ASSOCIATION :

Nom de l'association :

Nom et prénom du responsable :

Adresse :

.....

Téléphone : **Email :**

Préciser la nature de l'animation :

.....

(Animation commerciale/ musicale / sportive / défilé / exposition / forum / salon / videgrenier / concours / bal/ repas /etc...)

INFORMATIONS DE LA MANIFESTATION :

Lieu de la manifestation (rue, place, etc...) :

Date de la manifestation :

Horaire / Durée :

Dans le cas d'un défilé dans les rues de la Commune, préciser :

L'itinéraire (*) :

.....

.....

Le nombre de rotations (*) :

Dans le cas où la manifestation nécessiterait une interdiction de la circulation automobile, préciser le nom de la rue (en totalité ou une partie), de la place, du parking..., où vous souhaiteriez que cette interdiction s'applique (*) :

.....

Dans le cas où la manifestation nécessiterait une interdiction de stationner préciser le nom de la rue (en totalité ou en partie), de la place, du parking..., où vous souhaiteriez que cette interdiction s'applique (*) :

.....



Dans le cas où la manifestation nécessiterait une réservation d'emplacements de stationnement, préciser leur nombre et leur localisation souhaités (*):

.....
() Toutefois, la collectivité restera seule décisionnaire des restrictions de circulation ou de stationnement à mettre en place pour le bon déroulement de la manifestation.*

Fait à Amélie-les-Bains, le

Association :

Signature :

Validation de Mme. Le Maire ou élu référent :

Signature :

Validation du service ACS :

Signature :

Transmission au service urbanisme, le